

Département de la Loire  
Canton de Charlieu  
Commune de PRADINES

**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS  
du CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers

En exercice : 15

Présents : 15

Votants : 15

L'an deux mille vingt- six, le douze mai, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués par Monsieur le Maire se sont réunis sous la présidence de Monsieur Jean-Marc HETSCH, Maire.

Etaient présents : Hubert MONDIERE, Danielle LACOUR, Patrick LARRAY, Véronique FESSY, Yves LAGRANGE, Fabrice RABOUTOT, Christelle PAVALLIER, Thierry GOUTTARD, Christelle POUSSIN, Marie MARCHETTO, Sandy MATHEVET, Marine DAMAIS, Clément CHRISTOPHE, David HERMANN.

Secrétaire de séance : Patrick LARRAY

Date d'envoi de la convocation : 07/05/2026

---

**DESIGNATION DE DEUX REFERENTS DE LUTTE CONTRE L'AMBROISIE**

Suite aux élections municipales de 2026, le Maire propose de désigner au sein du Conseil Municipal 2 référents Ambroisie pour lutter contre l'ambroisie et limiter le fléau sanitaire et l'impact sur les rendements agricoles de cette plante invasive.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, désigne :

- Mme Christelle POUSSIN en tant que référente Ambroisie municipale.
- Mr Fabrice RABOUTOT en tant que référent Ambroisie municipal.

Le secrétaire de séance,  
Patrick LARRAY

Fait et délibéré à Pradines, le 12 Mai 2026.

Le Maire,

Jean-Marc HETSCH